Programme spécifique de recherche RDT: stimulation de la formation et de la mobilité des chercheurs (1994-1998)

1994/0094(CNS) - 15/12/1994 - Acte final

La décision du Conseil arrête un programme spécifique de RDT et de démonstration dans le domaine de la stimulation de la formation et de la mobilité des chercheurs pour la période 1994-1998. - Objectifs généraux du programme: stimuler la formation par la recherche et, grâce à la coopération, favoriser une meilleure utilisation des chercheurs de haut niveau dans la Communauté; améliorer la mobilité interdisciplinaire des chercheurs et la mobilité entre universités, instituts de recherche et industrie. - Montant estimé nécessaire: 744 millions d'écus. - Domaines couvers par le programme: toutes les sciences exactes, naturelles, économiques et de gestion ainsi que les sciences sociales et humaines. Répartition indicative par domaine (en millions d'écus) : - Création et développement de réseaux de recherche : 335 - Accès aux grandes installations de recherche : 112 - Formation par la recherche : 260 - Mesures d'accompagnement : 37 La participation au programme est ouverte, avec soutien financier de la Communauté, à toutes les entités juridiques établies dans la Communauté ou dans un pays associé, suite à un accord concluavec ledit pays tiers, ainsi qu'au Centre Commun de recherche. Le programme sera réalisé au moyen d'actions à frais partagés, d'actions concertées, de mesures spécifiques et de mesures d'accompagnement destinées à améliorer les communications entre chercheurs et avec l'industrie, encourager les jeunes scientifiques et faire connaître les résultats et réalisations issus du programme.